

Table des matières

Numéro de série	3
Sécurité physique	3
Mise au rebut	3

Public : personnels gérant un ou plusieurs postes informatiques

Matériel



Ne pas manquer la page [Achats, marchés](#) pour acheter sereinement.

Numéro de série

Lors de la réception, noter le modèle et le numéro de série. Ces informations seront requises en cas de perte ou de vol mais sont avant tout vitales pour identifier un matériel. Voir [Trouver le numéro de série de son ordinateur](#).

Envoyer à assistance@cnam.fr la personne à qui est confiée la machine, le modèle et ce numéro de série. Pour bien faire, ajouter le numéro de commande Sifac.



Règle : plus généralement, il est indispensable de disposer d'un inventaire à jour du matériel.



Règle : [Les équipements inventoriés](#) (*i.e.* dont le montant est supérieur à 800 € HT) doivent avoir une étiquette d'immobilisation.

Sécurité physique

Les ordinateurs portables doivent être attachés avec un câble de sécurité sur les sites du Cnam comme en déplacement (s'adresser à assistance@cnam.fr).

Mise au rebut

Outre les indications données [sur la mise au rebut d'équipements](#), voir [les recommandations de l'ANSSI pour le reconditionnement des ordinateurs](#).

From:

<https://assistancedsi.cnam.fr/> - **Assistance DSI**

Permanent link:

<https://assistancedsi.cnam.fr/comp/hard>

Last update: **2024/11/09 12:00**

